

# FAQ de l'office de tourisme Horizon Escapade

## 1. Quels sont les horaires d'ouverture de l'office de tourisme Horizon Escapade ?

- L'office de tourisme est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 17h00, et le dimanche et jours fériés de 10h00 à 14h00.

## 2. Où se situe l'office de tourisme Horizon Escapade ?

- Nous sommes situés au cœur de la Vallée des Étoiles, à **15, Rue des Horizons**, à proximité du départ des principales randonnées et du centre-ville.

## 3. Proposez-vous des cartes ou des brochures touristiques gratuitement ?

- Oui, nous offrons une large gamme de cartes et de brochures touristiques, y compris des plans de randonnées, des guides sur les attractions locales et des itinéraires thématiques.

## 4. Y a-t-il un service de Wi-Fi gratuit à l'office de tourisme ?

- Oui, l'office de tourisme propose un accès Wi-Fi gratuit pour les visiteurs. Vous pouvez l'utiliser pour planifier vos visites ou consulter des informations touristiques en ligne.

## 5. Comment puis-je réserver une visite guidée ou une activité dans la vallée ?

- Vous pouvez réserver directement à l'office de tourisme ou en ligne via notre site officiel. Il est recommandé de réserver à l'avance, surtout pour les activités populaires comme la randonnée ou les spectacles au Château des Lumières.

## 6. Puis-je acheter des souvenirs à l'office de tourisme ?

- Oui, nous avons une boutique qui propose des souvenirs locaux, y compris des produits artisanaux, des objets liés à la Vallée des Étoiles et des produits régionaux tels que du miel et des confitures.

## 7. Pouvez-vous m'aider à trouver un hébergement dans la vallée ?

- Absolument. Nous avons une liste complète d'hébergements allant des hôtels aux gîtes et campings. Nous pouvons vous aider à réserver selon vos préférences et votre budget.

## 8. Organisez-vous des visites pour des groupes ou des excursions privées ?

- Oui, nous proposons des visites guidées privées pour les groupes sur demande. Il suffit de contacter notre équipe pour organiser une visite sur mesure en fonction de vos besoins.

### 9. Où puis-je obtenir des informations sur les événements locaux à venir ?

- Vous pouvez consulter notre calendrier des événements en ligne ou à l'office de tourisme. Nous mettons à jour régulièrement les informations sur les festivals, les marchés et autres événements saisonniers.

### 10. Est-ce que vous proposez des services de location de vélos ou de matériel de randonnée ?

- Oui, vous pouvez louer des vélos et du matériel de randonnée directement à notre **Centre Outdoor**, situé à proximité de l'office de tourisme. Nous proposons des vélos adaptés à tous les niveaux et des accessoires pour l'escalade et la randonnée.

### 11. Puis-je obtenir des conseils sur les meilleurs itinéraires de randonnée ou de vélo ?

- Bien sûr ! Nos conseillers touristiques sont des experts de la région et peuvent vous recommander des itinéraires adaptés à votre niveau et à vos envies, que ce soit pour la randonnée ou le vélo.

### 12. Comment puis-je me rendre aux principales attractions touristiques depuis l'office de tourisme ?

- Plusieurs des attractions principales, comme le départ pour la **Rivière Enchantée** ou le **Château des Lumières**, sont accessibles à pied depuis l'office de tourisme. Pour des destinations plus éloignées, nous pouvons vous fournir des cartes détaillées ou vous indiquer les options de transport disponibles.

### 13. Est-il possible de participer à des visites gratuites dans la région ?

- Oui, nous proposons des visites gratuites, comme la balade "Au fil de la rivière enchantée" et l'excursion nocturne "Sur les traces des étoiles". N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'office pour les horaires.

### 14. Y a-t-il des espaces de stationnement à proximité de l'office de tourisme ?

- Oui, il y a un grand parking gratuit à proximité de l'office de tourisme et des parkings sont également disponibles près des principales attractions comme le **Château des Lumières**.

### 15. Que dois-je faire en cas de mauvais temps ?

- Si le temps ne permet pas les activités extérieures, nous proposons plusieurs options comme la visite du **Château des Lumières**, qui propose des visites et spectacles en intérieur, ou encore des ateliers culturels et gastronomiques dans les fermes locales.

**16. Proposez-vous des visites audioguidées ou des applications mobiles pour explorer la vallée ?**

- Oui, nous avons une application mobile "Explore Horizon" qui propose des parcours interactifs, des visites audioguidées et des recommandations personnalisées en fonction de vos centres d'intérêt.

**17. Puis-je acheter des billets pour des spectacles ou événements à l'office de tourisme ?**

- Oui, vous pouvez acheter des billets pour le **Festival des Étoiles**, les spectacles au **Château des Lumières**, ainsi que d'autres événements directement à l'office de tourisme.

**18. Y a-t-il des zones de baignade à proximité ?**

- Oui, la baignade est autorisée au **Lac des Songes**, un lieu paisible et magnifique pour se détendre. En revanche, la baignade est interdite dans la **Rivière Enchantée**.

**19. Faites-vous des suggestions de restaurants locaux ?**

- Nous avons une liste des meilleurs restaurants locaux et fermes proposant des repas de qualité. Nous vous recommandons vivement de goûter à la cuisine locale, notamment dans les restaurants partenaires situés près de la **Ferme des Saveurs**.

**20. Est-il possible de participer à des activités de plein air en hiver ?**

- Oui, en hiver, vous pouvez pratiquer des activités comme la randonnée en raquettes ou participer à des excursions de découverte des étoiles. Certaines des fermes locales restent également ouvertes pour des visites et dégustations.